Mairie d'Archigny



Procès-Verbal Réunion du 11 octobre 2022

L'An deux mil vingt-deux, le onze octobre à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune d'Archigny, régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, Jacky ROY.

<u>Etaient présents</u>: Mme Cécile ROY, Mme Delphine BONNEAU, M. Romain GOURMAUD, M. Jean-Michel BOYER, M. Guillaume BOUTAUD, M. Jérôme JUSSIAME, M. Pascal CHAUMONT, M. Gérard LEFEVRE, M. Jacky ROY.

<u>Procuration(s)</u>: M. Frédéric COGNE donne son pouvoir à M. Jacky ROY, Mme Magalie BROSSARD donne son pouvoir à M. Jean-Michel BOYER, Mme Françoise LE MEUR donne son pouvoir à M. Gérard LEFEVRE, M. Benoît NEVEU donne son pouvoir à Mme Cécile ROY.

<u>Etai(en)t absent(s) excusés</u>: M. Frédéric COGNE, Mme Magalie BROSSARD, Mme Françoise LE MEUR, M. Benoît NEVEU.

Etai(en)t absent(s): Mme Béatrice DUVEAU, M. Wallerand GOUILLY-FROSSARD.

Secrétaire de séance : Mme Delphine BONNEAU

Ordre du jour :

- 1 Désignation d'un secrétaire de séance
- 2 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 11/10/2022
- 3 Nomination d'un correspondant incendie et secours
- 4 Décision modificative n°3 ACI (Attributions de Compensation en Investissement)

Questions diverses

1 Droit de préemption

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le secrétaire de séance est Mme Delphine BONNEAU.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 11/10/2022

Monsieur le Maire rappelle les différents points étudiés et les délibérations lors de la séance du 11/10/2022 :

Vote: Compte tenu d'une incertitude sur la légalité de la publication de propos tenus en questions diverses, le vote du compte rendu est reporté à la séance du prochain Conseil Municipal.

3. Nomination d'un correspondant incendie et secours :

VU la loi n°2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 créant la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours,

CONSIDERANT que dans les trois mois à compter de l'entrée en vigueur du décret, soit avant le 1^{er} novembre 2022, chaque Maire devra avoir désigné un adjoint ou un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile dénommé correspondant incendie et secours,

Monsieur Gérard LEFEVRE et Madame Magalie BROSSARD se portant volontaires pour exercer cette mission,

Le conseil municipal nomme Monsieur Gérard LEFEVRE et Madame Magalie BROSSARD correspondant incendie et secours.

VOTE:

PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	13	0	0

Vote 13 Pour 13 Contre 0 Abstention 0

4. Décision modificative n°3 ACI (Attributions de Compensation en Investissement)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par délibération du 06 avril 2021, Grand Châtellerault a approuvé le rapport de la commission local d'évaluation des charges modifiant les attributions de compensation en fonctionnement et en investissement (ACF et ACI), que chaque année en ce qui concerne l'investissement, la commune doit verser à Grand Châtellerault la somme de 3405,20€.

Lors du vote du budget, il a été prévu au chapitre 204 subventions d'équipements Article 2046 un montant de 3 405 € pour les ACI (Attributions de Compensation en Investissement). Il s'avère qu'il manque 0,20 € pour régler le Grand-Châtellerault.

Monsieur le Maire propose de prendre la décision modificative suivante :

Investissement

Dépenses Chapitre 204 Article 2046 +0,20 €
Recettes Chapitre 021 +0,20 €
Fonctionnement
Dépenses Chapitre 67 Charges exceptionnelles -0,20€
Dépenses Chapitre 023 Virement à la section d'investissement +0,20€

Vote 13 Pour 13 Contre 0 Abstention 0

Arrivée de Mme Françoise LE MEUR à 19h56

Questions Diverses:

Monsieur Roy demande l'avis du conseil concernant 2 dossiers sur l'utilisation de droit de préemption.

- -1: Vente d'une maison d'habitation M. Quentin MERIGEAULT pour M. FAUVERT
- -2: Vente d'une maison d'habitation M. Jean-Jacques LEFEVRE pour Mme DEMAISON.

Le conseil choisi de ne pas user de son droit de préemption sur ces 2 dossiers.

* * * * *

Monsieur Roy informe de la démission au sein du conseil municipal de Mme Nathalie GRIFFON et d'avoir accepter celle-ci. Son remplacement est effectué par M. Pascal CHAUMONT. Au sein du CCAS son remplacement sera effectué par M. Jérôme JUSSIAME.

* * * * *

Monsieur Roy fait part d'une carte de remerciements de Madame Stéphanie Sabourin adressée au Conseil Municipal suite au décès de son mari, gendre de Françoise Le Meur.

* * * * *

Une commission bâtiments est prévue le 24/10 pour traiter des travux d'aménagement de la poste, de la ferme n° 6 et du chalet.

* * * * *

La ferme n° 6 sera utilisée pour les festivités du 250ème anniversaire de l'arrivée des Acadiens en Poitou. Une réunion est prévue le 18/10 avec les habitants de la ligne acadienne. Monsieur Jérôme Jussiame demande si les enduits sont réalisés. Il convient d'appeler Monsieur Thierry Matheu.

* * * * *

Le rallye de la Vienne aura lieu le 11 mzrs 2023

* * * * *

Madame Françoise Le Meur annonce une «Ballade de Noël » qui aura lieu le 14/12 à 17h30, organisée par Grand-Chatellerault et contée par Madame Annette Cardinaux. Il est prévu 4 à 6 arrêts. La durée est prévue pour 1h 30 avec un « pot de l'amitié » servi à l'issue de la ballade.

* * * * *

Monsieur Jean-Michel Boyer, Madame Delphine Bonneau et Madame Cécile Roy préparent un cahier des charges permettant de définir les modalités d'une aide au permis de conduire pour les jeunes de la commune.

* * * * *

Madame Delphine Bonneau demande des précisions sur un projet de tiers-lieu. Monsieur le Maire précise que Messieurs Yves Trousselle et Antoine Achard de la Région Nouvelle Aquitaine conduisent une étude sur ce sujet.

* * * * *

La conductrice du bus de transport scolaire a été affectée sur une autre ligne. La service devrait néanmoins reprendre au retour des congés de la toussaint avec un nouveau chauffeur.

* * * * *

Monsieur Romain Gourmaud demande l'installation d'un porte manteau et de tables pliantes dans la salle d'activités. Il précise que cette salle donne entière satisfaction à l'association de gymnastique.

* * * * *

Monsieur Guillaume Boutaud signale un étang d'un hectare en chantier non autorisé. L'OFB traite ce dossier.

Il demande des précisions sur les arrêts maladie de certains employés.

Monsieur Guillaume Boutaud demande également que les convocations au Conseil Municipal soient envoyées avec confirmation de lecture et/ou doublées par sms.

* * * * *

Madame Cécile Roy la liste des bénéficiaires des colis de Noël mise à jour afin de procéder au plus tôt à la distribution.

* * * *

Monsieur Jérôme Jussiame demande à Monsieur Pascal Chaumont de communiquer au Conseil Municipal les commissions qu'il souhaite intégrer.

* * * * *

Monsieur Gérard Lefèvre fait un point sur les travaux en cours au niveau de la salle des fêtes et du cheminement piétonnier avec les dates et durées d'intervention des entreprises.

* * * * *

rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h.